

**Belgium-Liège: Banking and investment services**  
**OJ S 152/2019 08/08/2019**  
**Contract award notice**  
**Services**

**Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

---

**Section I: Contracting authority**

**I.1. Name and addresses**

Official name: ECETIA Intercommunale

National registration number: 0227.486.477\_26659

Postal address: Rue Sainte-Marie 5/9

Town: Liège

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Postal code: 4000

Country: Belgium

Contact person: Caroline Deschamps

E-mail: [c.deschamps@ecetia.be](mailto:c.deschamps@ecetia.be)

Telephone: +32 42297980

**Internet address(es):**

Main address: <http://www.ecetia.be>

Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=349217>

**I.4. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

**I.5. Main activity**

Other activity: Financement

---

**Section II: Object**

**II.1. Scope of the procurement**

**II.1.1. Title**

Avis rectificatif bis — accords-cadres relatifs à des services de financement, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'assurance

Reference number: ECETIA Intercommunale-AC-2019-01-F03\_0

**II.1.2. Main CPV code**

66100000 Banking and investment services

**II.1.3. Type of contract**

Services

**II.1.4. Short description**

I) le 1er lot a pour objet la constitution d'un accord-cadre multi-attributaire relatif au financement des activités du pouvoir adjudicateur;

II) le 2e lot a pour objet la constitution d'un accord-cadre multi-attributaire relatif à des services d'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le cadre des projets immobiliers d'Ecetia Intercommunale;

III) le 3e lot a pour objet la constitution d'un accord-cadre multi-attributaire relatif à des services d'assurance.

#### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: yes

#### **II.1.7. Total value of the procurement**

Value excluding VAT: 102 300 000,00 EUR

### **II.2. Description**

#### **II.2.1. Title**

Accord-cadre relatif au financement des activités d'Ecetia Intercommunale (et notamment de ses projets immobiliers) et accessoirement, apport de projets immobiliers

Lot No: 1

#### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

66000000 Financial and insurance services

#### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Rue Sainte-Marie 5/9 à 4000 Liège.

#### **II.2.4. Description of the procurement**

Afin de répondre à ses besoins de financement, notamment (mais pas uniquement) en ce qui concerne les activités de son secteur «immobilier», le pouvoir adjudicateur souhaite disposer d'un pool d'opérateurs financiers (banques, compagnies d'assurances, fonds d'investissements, fonds de pension ou tous autres investisseurs financiers) désignés dans un accord-cadre et qu'il pourrait mettre en concurrence, à chaque fois qu'il doit financer un nouveau projet, immobilier ou autre, pendant la durée de cet accord-cadre.

Cette mise en concurrence se fait en 2 étapes:

I) choix d'un nombre limité (maximum 5) de participants à l'accord-cadre du lot 1, pour une durée de 4 ans;

II) une fois constitué le pool de participants à l'accord-cadre, organisation au cas par cas, projet par projet, d'une «mini-compétition» avec négociation entre les seuls participants à l'accord-cadre, pour obtenir des offres à départager sur des critères fixés dans le cahier des charges relatif au marché subséquent, conformément à l'article 43 § 5, 3o de l'AR Passation. Au cours des mini-compétitions, les participants à l'accord-cadre se verront remettre un descriptif du besoin de financement dont il est question et de ses caractéristiques (durée, garanties, tirages, schéma de remboursement...).

Dans le cas du financement de projets immobiliers, il est prévu que la mini-compétition pour le lot 1 soit lancée après le choix du soumissionnaire pour la conception et la réalisation de l'ouvrage mais avant la formulation de l'offre locative au coopérateur et avant la notification du marché D&B. Par conséquent, le planning de réalisation, le montant total de l'investissement ainsi que les principaux termes de l'offre locative qui sera formulée au coopérateur seront connus. Il faut toutefois noter, à ce stade, qu'il n'est pas prévu de donner le terrain ou le bâtiment en garantie pour le remboursement du prêt.

Accessoirement, dans la mesure où il apparaît que les opérateurs financiers concernés par le lot 1 sont susceptibles de disposer de contacts auprès des pouvoirs locaux wallons et peuvent

trouver un intérêt à faire apport au pouvoir adjudicateur de projets immobiliers dont ils auraient connaissance, le pouvoir adjudicateur souhaite que les participants à l'accord-cadre assurent, au sein de leur réseau, la promotion de l'offre de services «immobilier patrimonial» du pouvoir adjudicateur, et s'engage, le cas échéant, à leur fournir toutes les informations et les outils de présentation utiles afin qu'ils soient en mesure d'assurer cette promotion de manière optimale. En contrepartie, ces opérateurs se voient garantir, au cas par cas, une exclusivité du financement de la réalisation des projets immobiliers dont ils seraient les apporteurs, sous certaines conditions et si ces derniers sont sélectionnés. Par dérogation à ce qui précède, conformément à l'article 43 § 5, 1o de l'AR passation, la mini-compétition visée ci-dessus n'aurait donc pas lieu pour les projets sélectionnés apportés par un opérateur participant à l'accord-cadre et la seconde étape constituera uniquement en une négociation avec l'opérateur concerné.

De leur côté, les participants à l'accord-cadre du lot 1 s'engagent à ce que tout projet dont ils auraient connaissance, et cadrant dans la définition du secteur «immobilier» du pouvoir adjudicateur et susceptible d'entrer dans la stratégie d'investissement immobilier de celui-ci, soit présenté en primeur au pouvoir adjudicateur, par préférence à tout autre opérateur, public ou privé, actif sur le même secteur.

Chaque lot étant considéré comme étant un marché distinct, le lot 1 suit ses propres règles, lesquelles sont, conformément à l'article 28 §1er, 5o de la loi, hors champ d'application matérielle de la réglementation sur les marchés publics.

#### **II.2.5. Award criteria**

Quality criterion - Name: Approche marketing / Weighting: 50

Quality criterion - Name: Organisation / Weighting: 50

Cost criterion - Name: 0 / Weighting: 0

#### **II.2.11. Information about options**

Options: no

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

Avis rectificatif bis:

- modification de la de date de remise des offres,
- insertion des clauses de réexamen dans le CSC.

### **II.2. Description**

#### **II.2.1. Title**

Accord-cadre relatif à l'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et accessoirement, apport de projets immobiliers

Lot No: 2

#### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

71200000 Architectural and related services

#### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Rue Sainte-Marie 5/9 à 4000 Liège.

#### **II.2.4. Description of the procurement**

Afin de réaliser les missions auxquelles il s'engage à l'égard de ses Coopérateurs dans le cadre de son secteur «immobilier», le pouvoir adjudicateur souhaite disposer d'un pool d'opérateurs économiques susceptibles de l'assister et de l'accompagner dans la phase de «consultance» et, le cas échéant, dans la phase «immobilière» de la réalisation du projet. Cette assistance pourra donc porter aussi bien sur le volet «immobilier patrimonial» que sur le volet «immobilier concédé».

Par contre, le lot 2 portera sur tous les projets immobiliers situés en dehors de la province de Liège.

Chaque marché subséquent passé dans le cadre du lot 2 sera composé d'une tranche ferme et de tranches conditionnelles.

Ici aussi, comme pour le lot 1, cette mise en concurrence se ferait en 2 étapes:

I) choix d'un nombre limité (maximum 10) de participants à l'accord-cadre du lot 2, pour une durée de 4 ans;

II) une fois constitué, le pool de participants à l'accord-cadre, organisation au cas par cas, projet par projet, d'une «mini-compétition» avec négociation avec les participants à l'accord-cadre pour obtenir des offres à départager sur des critères fixés dans le cahier des charges relatif au marché subséquent, conformément à l'article 43 § 5, 3o de l'AR passation.

Au cours des mini-compétitions, les participants à l'accord-cadre se verront remettre un descriptif du projet, ainsi que des principales contraintes et attentes du coopérateur. Sur cette base, il sera demandé aux participants à l'accord-cadre de proposer, parmi les profils proposés lors de l'attribution de l'accord-cadre, la meilleure équipe possible, c'est-à-dire, celle reprenant les profils les plus expérimentés dans les domaines mis en avant par le coopérateur. Par exemple, si un coopérateur met en avant les aspects énergétiques liés au bâtiment, les participants à l'accord-cadre seront évalués, entre autres, sur la base de leur capacité à proposer des profils ayant une expérience dans les études liées aux investissements énergétiques liés aux bâtiments.

Accessoirement, dans la mesure où il apparaît que les opérateurs économiques concernés par le lot sont susceptibles d'avoir connaissance de projets immobiliers de pouvoirs locaux wallons, le pouvoir adjudicateur encourage les participants à l'accord-cadre à assurer, au sein de leur réseau, la promotion de l'offre de services «immobilier patrimonial» et «immobilier concédé» du pouvoir adjudicateur, et s'engage, le cas échéant, à leur fournir toutes les informations et les outils de présentation utiles afin qu'ils soient en mesure d'assurer cette promotion de manière optimale.

En contrepartie, ces opérateurs se voient garantir, au cas par cas, une exclusivité de la mission d'AMO pour la réalisation des projets immobiliers dont ils seraient les apporteurs, sous certaines conditions et si ces derniers sont sélectionnés.

Par dérogation à ce qui précède, conformément à l'article 43 § 5, 1o de l'AR passation, la mini-compétition visée ci-dessus n'aurait donc pas lieu pour les projets immobiliers apportés par un opérateur participant à l'accord-cadre et la seconde étape constituera uniquement en une négociation avec l'opérateur concerné.

De leur côté, les participants à l'accord-cadre du lot 2 s'engagent à ce que tout projet dont ils auraient connaissance, et cadrant dans la définition du secteur «immobilier» du pouvoir adjudicateur et susceptible d'entrer dans la stratégie d'investissement immobilier de celui-ci, soit présenté en primeur au pouvoir adjudicateur, par préférence à tout autre opérateur, public ou privé, actif sur le même secteur.

#### **II.2.5. Award criteria**

Quality criterion - Name: Méthodologie et organisation de la mission / Weighting: 50

Quality criterion - Name: Qualité des équipes / Weighting: 50

Cost criterion - Name: 0 / Weighting: 0

### **II.2.11. Information about options**

Options: no

### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

### **II.2.14. Additional information**

Avis rectificatif bis:

- modification de la de date de remise des offres,
- montant estimé du marché à 500 000 EUR par an et non sur la durée de l'accord-cadre,
- insertion des clauses de réexamen dans le CSC.

## **II.2. Description**

### **II.2.1. Title**

Accord-cadre relatif à l'assurance des activités d'Ecetia Intercommunale (et notamment d'immeubles) et accessoirement, apport de projets immobiliers  
Lot No: 3

### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

66510000 Insurance services

### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE332 Arr. Liège

Main site or place of performance: Rue Sainte-Marie 5/9 à 4000 Liège.

### **II.2.4. Description of the procurement**

Afin d'assurer les risques divers inhérents à ses activités, et notamment (mais pas uniquement) ses diverses responsabilités liées à l'érection et à la détention des immeubles lui appartenant, le pouvoir adjudicateur souhaite disposer d'un pool de compagnies d'assurance désignées dans un accord-cadre et qu'il pourrait mettre en concurrence pendant la durée de cet accord-cadre.

Ici aussi, cette mise en concurrence se ferait en 2 étapes:

I) choix d'un nombre limité (maximum 5) de participants à l'accord-cadre du lot 3, pour une durée de 4 ans;

II) une fois constitué le pool de participants à l'accord-cadre, organisation au cas par cas, projet par projet, d'une «mini-compétition» avec négociation avec les participants à l'accord-cadre pour obtenir des offres à départager sur des critères fixés dans le cahier des charges relatif au marché subséquent, conformément à l'article 43 § 5, 3o de l'AR passation.

Au cours des mini-compétitions, les participants à l'accord-cadre se verront remettre un descriptif du risque à couvrir et des besoins assurantiels.

Dans le cas de l'assurance de projets immobiliers, il est prévu que la mini-compétition pour le lot 3 soit lancée après le choix du soumissionnaire pour la conception et la réalisation de l'ouvrage, mais avant la formulation de l'offre locative au coopérateur et avant la notification du marché D&B. Par conséquent, le planning de réalisation, le montant total de l'investissement ainsi que les principales caractéristiques de l'immeuble à ériger seront connus.

Accessoirement, dans la mesure où il apparaît que les opérateurs économiques concernés par le lot sont susceptibles de disposer de contacts auprès des pouvoirs locaux wallons et peuvent trouver un intérêt à faire apport, au pouvoir adjudicateur, de projets immobiliers dont ils auraient connaissance, le pouvoir adjudicateur encourage les participants à l'accord-cadre à assurer, au sein de leur réseau, la promotion de l'offre de services «immobilier patrimonial»

et «immobilier concédé» du pouvoir adjudicateur, et s'engage, le cas échéant, à leur fournir toutes les informations et les outils de présentation utiles afin qu'ils soient en mesure d'assurer cette promotion de manière optimale.

En contrepartie, ces opérateurs se voient garantir, au cas par cas, une exclusivité de la mission d'assurance des projets immobiliers dont ils seraient les apporteurs, sous certaines conditions et si ces derniers sont sélectionnés. Par dérogation à ce qui précède, conformément à l'article 43 § 5, 1o de l'AR passation, la mini-compétition visée ci-dessus n'aurait pas lieu pour les projets immobiliers apportés par un opérateur participant à l'accord-cadre et la seconde étape constituera uniquement en une négociation avec l'opérateur concerné.

De leur côté, les participants à l'accord-cadre du lot 3 s'engagent à ce que tout projet dont ils auraient connaissance, et cadrant dans la définition du secteur «immobilier» du pouvoir adjudicateur et susceptible d'entrer dans la stratégie d'investissement immobilier de celui-ci, soit présenté en primeur au pouvoir adjudicateur, par préférence à tout autre opérateur, public ou privé, actif sur le même secteur.

#### **II.2.5. Award criteria**

Quality criterion - Name: Les services / Weighting: 100

Cost criterion - Name: 0 / Weighting: 0

#### **II.2.11. Information about options**

Options: no

#### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **II.2.14. Additional information**

Avis rectificatif bis:

- modification de la de date de remise des offres,
- insertion des clauses de réexamen dans le CSC.

### **Section IV: Procedure**

---

#### **IV.1. Description**

##### **IV.1.1. Type of procedure**

Open procedure

##### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The procurement involves the establishment of a framework agreement

##### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

#### **IV.2. Administrative information**

##### **IV.2.1. Previous publication concerning this procedure**

Notice number in the OJ S: [2019/S 054-124804](#)

##### **IV.2.8. Information about termination of dynamic purchasing system**

##### **IV.2.9. Information about termination of call for competition in the form of a prior information notice**

## Section V: Award of contract

---

**Contract No:** 2019-507376

**Lot No:** 1

**Title:**

Accord-cadre relatif au financement des activités d'Ecetia Intercommunale et accessoirement, apport de projets immobiliers

A contract/lot is awarded: yes

### V.2. Award of contract

#### V.2.1. Date of conclusion of the contract

08/07/2019

#### V.2.2. Information about tenders

Number of tenders received: 3

Number of tenders received by electronic means: 3

The contract has been awarded to a group of economic operators: yes

#### V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: ING Belgique

National registration number: 0403200393

Postal address: Avnue Marnix

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1000

Country: Belgium

The contractor is an SME: no

#### V.2.3. Name and address of the contractor

Official name: Belfius Banque

National registration number: 0403201185

Postal address: Place Charles Rogier 11

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1210

Country: Belgium

The contractor is an SME: no

#### V.2.4. Information on value of the contract/lot

Initial estimated total value of the contract/lot: 100 000 000,00 EUR

Total value of the contract/lot: 100 000 000,00 EUR

#### V.2.5. Information about subcontracting

## Section V: Award of contract

---

**Contract No:** 2019-507376

**Lot No:** 2

**Title:**

Accord-cadre relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et accessoirement, apport de projets immobiliers

A contract/lot is awarded: yes

**V.2. Award of contract****V.2.1. Date of conclusion of the contract**

08/07/2019

**V.2.2. Information about tenders**

Number of tenders received: 7

Number of tenders received by electronic means: 7

The contract has been awarded to a group of economic operators: yes

**V.2.3. Name and address of the contractor**

Official name: Belfius Banque

National registration number: 0403201185

Postal address: Place Charles Rogier 11

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1210

Country: Belgium

The contractor is an SME: no

**V.2.3. Name and address of the contractor**

Official name: Amirato

National registration number: 0811721338

Postal address: Woluwedal 30

Town: Sint-Stevens-Woluwe

NUTS code: BE241 Arr. Halle-Vilvoorde

Postal code: 1932

Country: Belgium

The contractor is an SME: no

**V.2.3. Name and address of the contractor**

Official name: AT Osborne

National registration number: 0826114257

Postal address: Chaussée de Wavre 1945

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1160

Country: Belgium

The contractor is an SME: no

**V.2.3. Name and address of the contractor**

Official name: Cosep

National registration number: 0464823505

Postal address: Rue du Fond cattelain 5

Town: Mont-Saint-Guibert

NUTS code: BE310 Arr. Nivelles

Postal code: 1435



Country: Belgium  
The contractor is an SME: no

**V.2.3. Name and address of the contractor**

Official name: Pierre Maes & Associés Architectes  
National registration number: 0892120828  
Postal address: Rue Jean Dethier 2  
Town: Dalhem  
NUTS code: BE332 Arr. Liège  
Postal code: 4607  
Country: Belgium  
The contractor is an SME: no

**V.2.3. Name and address of the contractor**

Official name: SM Semaco & Assar  
Postal address: Route du Condroz 127  
Town: Liège  
NUTS code: BE332 Arr. Liège  
Postal code: 4031  
Country: Belgium  
The contractor is an SME: no

**V.2.4. Information on value of the contract/lot**

Initial estimated total value of the contract/lot: 2 000 000,00 EUR  
Total value of the contract/lot: 2 000 000,00 EUR

**V.2.5. Information about subcontracting**

**Section V: Award of contract**

---

**Contract No:** 2019-507376

**Lot No:** 3

**Title:**

Accord-cadre relatif à l'assurance des activités d'Ecetia Intercommunale et accessoirement, apport de projets immobiliers

A contract/lot is awarded: yes

**V.2. Award of contract**

**V.2.1. Date of conclusion of the contract**

08/07/2019

**V.2.2. Information about tenders**

Number of tenders received: 2  
Number of tenders received by electronic means: 2  
The contract has been awarded to a group of economic operators: yes

**V.2.3. Name and address of the contractor**

Official name: Ethias  
National registration number: 0404484654  
Postal address: Rue des Croisiers 24

Town: Liège  
NUTS code: BE332 Arr. Liège  
Postal code: 4000  
Country: Belgium  
The contractor is an SME: no

**V.2.3. Name and address of the contractor**

Official name: Fédérale Assurances  
National registration number: 0403257506  
Postal address: Rue de l'Etuve 12  
Town: Bruxelles  
NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad  
Postal code: 1000  
Country: Belgium  
The contractor is an SME: no

**V.2.4. Information on value of the contract/lot**

Initial estimated total value of the contract/lot: 300 000,00 EUR  
Total value of the contract/lot: 300 000,00 EUR

**V.2.5. Information about subcontracting**

**Section VI: Complementary information**

---

**VI.3. Additional information**

Avis rectificatif bis

**VI.4. Procedures for review**

**VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'Etat  
Postal address: Rue de la Science 33  
Town: Bruxelles  
Postal code: 1040  
Country: Belgium

**VI.5. Date of dispatch of this notice**

05/08/2019